**Questionnaire pour tous les acteurs intéressés relatif à l’accès à la justice et le droit à un recours effectif**

Ce questionnaire est adressé à toutes les acteurs intéressés, aux organisations internationales et régionales, aux institutions nationales de droits de l’homme, aux agences, fonds et programmes des Nations unies, aux organisations non-gouvernementales, aux syndicats, aux instituts de recherche, aux entreprises, aux initiatives communautaires, aux particuliers, aux fondations et au monde universitaire.

Vos réponses au questionnaire ci-dessous aideront la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d’esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, Urmila Bhoola, à élaborer un rapport exhaustif sur l’accès à la justice et le droit à un recours effectif qui sera présenté au Conseil des droits de l’homme en septembre 2017.

Les réponses sont à envoyer à la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d’esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences en anglais, français ou espagnol à srslavery@ohchr.org

La date limite pour l’envoi de vos réponses est le 10 mars 2017.

Les réponses reçues seront publiées sur le site internet de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d’esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences. Veuillez indiquer si vous avez des objections à cela.

**Question 1**

Merci de bien vouloir nous fournir de plus amples informations sur votre organisation et son travail relatif à l’accès à la justice et au droit à un recours effectif, ainsi que sur le ou les pays dans lesquels votre organisation travaille.

**Question 2**

A. Merci de bien vouloir indiquer quel est le cadre légal, ainsi que les éventuelles politiques publiques adoptées, relatif à l’accès à la justice et à un recours effectif dans le ou les pays dans lesquels votre organisation travaille, ainsi que les éventuelles tendances mondiales dans ce cadre. Merci de bien vouloir inclure les dispositions légales criminalisant les formes contemporaines d’esclavage, celles garantissant un accès à la justice ainsi qu’à la réparation, ainsi que les mesures permettant d’identifier et de soutenir les victimes de formes contemporaines d’esclavage.

B. Veuillez donner des informations sur ces dispositions légales, ainsi qu’une référence aux législations desquelles elles sont extraites si possible.

**Question 3**

Veuillez nous faire part de la jurisprudence pertinente, en ce compris les cas emblématiques, qui illustre l’accès à la justice et le droit à un recours effectif pour victimes des formes contemporaines d’esclavage. Merci de bien vouloir nous faire parvenir, si possible, des copies de ces jugements.

**Question 4**

Merci de bien vouloir décrire les mesures de soutien aux victimes des formes contemporaines d’esclavage qui poursuivent leur droit à la justice et à la réparation. Ces mesures peuvent inclure, par exemple, l’accès à des refuges ou autres types de logements, une aide juridique, l’octroi de visas, l’accès à des mesures de protection des témoins et des victimes, l’octroi de moyens de subsistance ou d’un soutien financier, et conseils.

Veuillez également inclure des informations sur les tendances mondiales concernant la fourniture d'un tel soutien que vous aimeriez souligner.

**Question 5**

Quelles mesures permettent aux victimes des formes contemporaines d’esclavage de poursuivre leur droit à la justice et à un recours effectif dans le cadre de chaines d’approvisionnement, nationales ou internationales, des entreprises?

**Question 6**

A. Quel sont, de votre point de vue, les principaux défis et obstacles à surmonter afin d’assurer l'accès à la justice et à la réparation des victimes des formes contemporaines d'esclavage dans le ou les pays dans lesquels votre organisation travaille. Veuillez également indiquer quelles sont selon vous les tendances mondiales actuellement.

B. Merci de bien vouloir donner de plus amples informations sur les défis spécifiques rencontrés par les groupes vulnérables, par exemple les femmes, les enfants, les groupes minoritaires, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ceux qui vivent dans les zones rurales, les peuples autochtones, les personnes jugées de caste inférieure et les travailleurs migrants.

**Question 7**

A. Merci de bien vouloir donner des exemples de bonnes pratiques en matière d'accès à la justice et à la réparation pour les victimes des formes contemporaines d'esclavage.

B. Veuillez décrire les éventuelles bonnes pratiques, relatives à des mesures juridiques et politiques qui, selon vous, sont efficaces pour surmonter les défis et les obstacles mentionnés de la question 6.

**Question 8**

Veuillez décrire les projets réalisés par votre organisation, ou toute autre organisation de la société civile, ayant pour objectif d’assurer l'accès à la justice et à la réparation pour les victimes des formes contemporaines d'esclavage.

**Question 9**

Quels sont, de votre point de vue, les éléments nécessaires pour une approche intégrée basée sur les droits de l’homme afin de garantir aux victimes des formes contemporaines d’esclavage l’accès à la justice et à la réparation?

**Question 10**

Merci de bien vouloir nous faire parvenir toute recherche, informations statistiques et autres informations pertinentes concernant l'accès à la justice et à un recours effectif pour les victimes des formes contemporaines d'esclavage.

*Merci pour votre coopération, n’hésitez pas à nous faire parvenir toutes informations additionnelles pertinentes sur l’accès à la justice et le droit à un recours effectif qui puisse aider le travail de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d’esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences.*